15 ans en 5 minutes

Une seconde. Un coup. Un mort.

Par Fanny Gautier

Le 21 novembre 2022 a débuté le procès d'une femme accusée d'avoir tué un homme qu'elle fréquentait à son domicile de Goussainville.
Revenons sur ces cinq jours de procès.

La salle d'audience est pleine. De nombreuses personnes n'ont pas trouvé de place assise. Les avocats sont déjà là et chuchotent, observent, feuillettent leurs dossiers.
On entend des cliquetis : Stellie Roce entre dans le box de l'accusé encadrée de trois agents de police.
On pourrait s'attendre à une femme froide, impassible, imposante mais on découvre une femme qui semble fragile, fatigué, effrayé. Peut-être est-ce cela quand on confie nos dix, vingt, trente prochaines années à des inconnus.
Qui est-elle? Qu'a-t-elle fait? A qui? Où? Quand? Comment? Pourquoi?
Autant de questions, et seulement une semaine pour essayer de percer les dernières interrogations.

S'ensuit alors un défilé d'experts: enquêteur de personnalité, agent de police en charge du dossier, médecin légiste, expert en empreintes et ADN.
Les témoins se succèdent : les voisins, les proches et les membres de la famille. Petit à petit on dessine le portrait d'une femme et d'un homme, d'une vie, d'un soir, d'un coup et d'un meurtre.

Mardi soir, 19 heures. C'est bientôt la fin de cette deuxième journée de procès. La journée a été longue, éprouvante. Sur les bancs situés à droite, du côté de l'accusée, une seule personne est assise. A l'inverse, les bancs de gauche sont bondés. Les jurés ne sont pas les seuls à faire un choix. La famille est unie et fait face d'un seul bloc.
L'accusée, elle, est seule.

Avec pour seule arme leur voix, ces femmes et ces hommes vêtus de leur longue robe noire ressemblent à des vautours qui s'arrachent leurs plumes avec des arguments bien réfléchis et de belles paroles pour convaincre les jurés. L'avocat de l'accusée tente tant bien que mal de défendre l'impardonnable tandis qu'en face, ils tentent de contrer, réfuter et incriminer sa cliente.
L'ambiance est lourde et par moments les gens pleurent, baissent la tête.
La vérité est pesante surtout quand elle n'est pas belle.
Les secrets sont révélés, les langues se délient et on essaye de comprendre l'incompréhensible, de raisonner l'irrationnel, et de tolérer l'inacceptable.

Personne ne peut prétendre être insensible à l'atmosphère qui règne entre ces murs.
Ces murs blancs qui renferment la noirceur de la société. Ce tribunal. Un tribunal parmi tant d'autres. Là où des vies s'arrêtent sans faire de bruit, là où on se déchire, se bat en silence.
Cette semaine parmi tant de semaines.
Ce procès parmi tant d'autres.
Cette femme, cet homme et ce couteau.
Cette famille qui pleure un fils, un père, un frère. Cette femme qui se terre dans une bulle et s'isole d'un monde dans lequel elle est jugée. Chaque témoignage, chaque parole, chaque vérité nous rapproche d'un verdict final, d'une peine, et pour l'accusée, d'un probable emprisonnement.

Ils ne me connaissent pas mais je suis là.
Elle ne me connais pas. mais je sais tout d'elle.
Les vies sont passées au crible et chaque détail, même les plus honteux sont dévoilés.
Enfermée dans une cage de verre, l'accusée ne peut qu'essayer de se débattre face à des experts de l'éloquence et de la parole.
Elle baisse la tête, les yeux dans le vide, presque absente. Elle ne bouge pas et se contente d'écouter des inconnus débattre des atrocités qu'elle a commises. Elle qui sait tout mais qui ne dit rien. Elle répond aux questions et, on le voit bien, elle essaye de se défendre.

Qui est-elle? Stellie R.
Qu'a-t-elle fait? Elle a poignardé un homme.
Qui? Un homme qu'elle fréquentait.
Où? A son domicile.
Quand? Le 6 mai 2020 à 3h40.
Comment? Avec un couteau.

Nous sommes jeudi soir. Tout est dit.
Enfin presque.

Pourquoi?

On ne le saura pas. Quel est le mobile?
Il y a-t 'il un mobile?
Cette question demeurera un mystère.

Les jurés ont délibéré.
Stellie R. a pris une peine de quinze années de réclusion criminelle. Ils ont discuté, se sont mis d'accord et se sont prononcés.

Stellie R devra attendre 2035 pour recouvrer sa liberté.